

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

**MINISTRE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT L'ASSAINISSEMENT
ET DE L'URBANISME**



OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DRAINAGE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT (AMI) :
**Recrutement de consultants pour l'expertise technique de
vingt-deux (22) hydrocureurs**

AMI- ONAD N° 01 / 2018

Émis le 31 / 01/ 2018

FINANCEMENT : ETAT DE CÔTE D'IVOIRE, BUDGET ONAD 2018

Janvier 2018

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, à travers l'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) veut réaliser **une expertise technique de vingt-deux (22) hydrocureurs acquis par l'ONAD en 2014.**

2. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objectif de solliciter des cabinets ou groupement de cabinets, ayant l'expérience dans la **réalisation d'expertise technique de camions ou d'engins disposant des fonctions électro -mécanique (moteur, boîte de vitesse, freinage ...) et hydraulique (citerne, pompe haute pression, tuyaux d'aspiration, flexibles,...) pour faire partie de la liste restreinte, dans le cadre de la consultation relative à l'expertise technique de vingt-deux (22) hydrocureurs acquis par l'ONAD en 2014.**

La durée de la mission est de un(1) mois.

3. L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD), au nom et pour le compte de l'Etat de Côte d'Ivoire, invite les Cabinets admissibles à manifester leur intérêt pour la réalisation de ces études, soit individuellement ou en groupement. **Les Cabinets devront avoir des références dans les domaines suivants au cours des dix (10) dernières années :**

- **Expertise technique de camions ou d'engins de types hydrocureurs ou similaires disposant des fonctions électro -mécanique (moteur, boîte de vitesse, freinage ...) et hydraulique (citerne, pompe haute pression, pompe à vide, tuyaux d'aspiration, flexibles,)**

Ils doivent fournir des informations pertinentes sur ces références de missions similaires, (années de réalisation, nature et description des prestations, coûts, clients et adresse/téléphone), leurs moyens humains (liste et qualification du personnel) et moyens informatiques.

4. Une liste restreinte comprise entre trois (3) et cinq (5) cabinets maximums sera établie à l'issue de l'examen des dossiers en conformité avec les lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret n° 2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le Décret n°2009-259 du 06 août 2009 portant Code des marchés publics, tel que modifié par le décret n°2014 -306 du 27 mai 2014.

5. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables, de 8 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures à 16 heures 30 (heures locales).

Office National de l'Assainissement et du Drainage (l'ONAD)

Sis à ABIDJAN, II PLATEAUX, Les Vallons

01 BP 11025 ABIDJAN 01 - Voir Mr. BAMBA Aboubakar, DGA, 1^{er} étage, porte N°2

Tél : (225) 22404199/98

Email : abamba.onad@yahoo.fr avec copie à y.koffi@onad.ci et e.kouadio@onad.ci et l.kone@onad.ci

6. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français, en trois (3) exemplaires dont un (1) original, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **12/ 02/ 2018 à 10 heures 00 mn**, et porter la mention « **Manifestation d'Intérêt pour l'expertise technique de vingt-deux (22) hydrocureurs acquis par l'ONAD en 2014** »

Le consultant devra joindre à son dossier une lettre de manifestation d'intérêt et un accord de groupement pour les consultants en groupement.

Office National de l'Assainissement et du Drainage (l'ONAD)

Sis à ABIDJAN, II PLATEAUX, les Vallons 01 BP 11025 ABIDJAN 01 -

Rez de chaussée, salle de réunion (porte N°2) Tél : (225) 22404199/98